



FLASH INFO SCPN du 19 avril 2016
"Pour que cesse l'asymétrie"

Cher(e)s collègues,

Dès la semaine dernière, attentifs aux témoignages et alertes que certain(e)s d'entre vous nous ont fait parvenir de divers points du territoire national, nous avons choisi de dénoncer solennellement devant le ministre de l'Intérieur puis auprès du Président de la République, **une campagne tendant à accréditer le développement de violences policières**, sur fond de couverture médiatique biaisée des incidents qui ont émaillé les nombreux rassemblements de voie publique entourant l'actuel projet de réforme du code du travail.

Comment accepter le discours irresponsable et caricatural colporté par de nombreux commentateurs qui font de ces prétendues violences, soi-disant gratuites et généralisées, la source de tous les maux, à l'heure où des émeutiers vont jusqu'à incendier des établissements scolaires et à attaquer des commissariats en plein Paris, faits sans précédent dans l'histoire récente de la capitale ?

Comment accepter cette confusion, utilement entretenue, entre manifestants et groupuscules militants « ultra » dont l'objectif, sur les rassemblements comme celui de la place de la République à Paris, n'est que de provoquer, casser, détruire et déstabiliser ?

Profitant de manière éhontée d'un contexte entretenu par la diffusion abondante d'images isolées et la plupart du temps non contextualisées, certains tentent de répandre l'idée d'un recours systématique à la force illégitime par la police dans le seul but de s'opposer au droit de manifestation.

En tant que chefs de police, nous assumons qu'aucun débordement policier ne peut être toléré et qu'il est normal de poursuivre et de punir ceux qui abusent d'un droit. Néanmoins, ce traitement médiatique qui fait des policiers les auteurs et des casseurs les victimes ne peut être accepté.

De l'appel d'un syndicat minoritaire à participer casqués à une prochaine manifestation à la diffusion d'un tract inqualifiable par une section d'une autre centrale syndicale, la dérive est aujourd'hui telle, qu'elle met en péril les conditions d'exercice de leurs missions par les policiers lors des services d'ordre.

Chacun doit en effet mesurer, avec un grand sens des responsabilités, les messages transmis dans ce contexte si particulier de délicat équilibre entre le droit de manifester et la préservation d'un ordre républicain indispensable.

Dans ce contexte, le SCPN a demandé, comme la plupart des autres organisations syndicales, un soutien fort du ministre de l'Intérieur mais également du directeur général de la police nationale à l'attention des policiers de tous grades engagés au quotidien sur ces missions d'une grande sensibilité.

Nous vous donnons connaissance du courrier que le ministre a adressé hier au secrétaire général de la CGT (cf. PJ).

Nous rappelons à tous ceux qui semblent vouloir en douter la parfaite détermination des membres de ce grand service public de la sécurité qu'est la police nationale à combattre en tous lieux, en tous temps et sous toutes leurs formes, l'arbitraire et la barbarie.

Nous vous invitons, autant que cela vous semblera nécessaire et adapté, à rendre publics – dans la recherche d'un parallélisme des formes que nous impose la guerre médiatique engagée – les violences commises sur les policiers et les moyens et objets dangereux qui sont utilisés à leur encontre, dans le but de les blesser.

Vous assurant de notre totale détermination,

Le secrétariat général du SCPN

Céline BERTHON
Richard THERY
Jean-Luc TALTAVULL